



SNUDI FO 13

Syndicat National Unifié des Directeurs,
Instituteurs, professeur des écoles, psyEN
et AESH du 1er degré

des Bouches du Rhône

FORCE OUVRIERE



30 mai 2024

Carte scolaire 2024



Mesures d'ajustement pour la rentrée 2024

RAPPEL :

Notre département avait reçu une dotation de 0 poste pour la carte scolaire 2024. Une bagarre s'était menée avec les équipes enseignantes, les parents d'élèves et certains élus pour défendre les conditions de travail et les conditions d'apprentissages pour les élèves.

Une mobilisation d'ampleur a permis d'arracher des ouvertures supplémentaires et des annulations de fermetures.

Pour autant, bien que la carte scolaire ait été adoptée par le DASEN, contre l'avis unanime de toutes les organisations syndicales siégeant en CSA-SD le 23 février 2024, **104 classes ont été fermées !**

Ces suppressions de postes ne pourront qu'entraîner des effectifs toujours plus chargés, des remplacements encore moins assurés et aggraver les conséquences de l'inclusion scolaire systématique et forcée.

[\[Retrouvez ICI les mesures définitives du 23 février 2024\]](#)

La préparation de la prochaine rentrée est en cours

Des ajustements sont nécessaires dans certaines écoles qui ont vu leurs effectifs fortement évoluer depuis le mois de février.

Le DASEN a indiqué qu'il ne procéderait à aucune fermeture supplémentaire pour cette rentrée 2024 et qu'il attendrait les comptages sur site, après la rentrée, pour décider d'ouvrir des CAS (Classes Accueillantes de Secteur) là où les tensions en terme d'effectifs seront les plus importantes.

Le SNUDI FO 13 estime que la rentrée 2024 ne peut pas, ne doit pas se dérouler dans ces conditions. Nous poursuivons donc l'accompagnement des équipes qui n'acceptent pas la carte scolaire du DASEN et réclament une ouverture ou refusent la fermeture prononcée.

Le SNUDI FO 13 exige que les ouvertures nécessaires soient anticipées et consolidées dès le mois de juin, de manière à ce que les structures, les répartitions des classes et les commandes pédagogiques puissent être validées avant le départ des congés d'été.

Nous réclamons donc au DASEN la tenue d'un groupe de travail "Carte scolaire" avant la fin du mois de juin.

En tout état de cause, le SNUDI FO 13 demandera audience au DASEN d'ici le mois de juin pour obtenir les ajustements nécessaires s'il persévère à ne pas vouloir convoquer un groupe de travail.

Nous proposons à toutes les équipes concernées par une demande d'ouverture ou une demande de réouverture suite à la mesure de fermeture prononcée en février 2024, de remplir très précisément la **nouvelle fiche "Enquête carte scolaire"** et à nous la renvoyer le plus rapidement possible.

Formulaire à remplir en ligne. Pensez à l'enregistrer sur votre ordinateur avant de nous la renvoyer par mail à l'adresse suivante :



**Vos délégués FO « carte
scolaire » au CSA SD 13**

cartescolaire@snudifo13.org



**Franck
NEFF
Adjoint
Marseille 8^{ème}
07.62.54.13.13**



**Vannina
PELONE
Adjointe
Marseille 4^{ème}
07.81.69.89.38**





Plus que jamais, nous vous appelons à se regrouper pour s'informer, se défendre, s'organiser. Plus nous serons nombreux, plus nous aurons de forces pour défendre nos droits individuels et collectifs face à cette entreprise de destruction de l'École de la République.

**Le syndicat ne peut pas le faire sans la solidarité de ses adhérents
Sans syndiqués, pas de syndicat ! Sans syndicat, plus de droits !**

[Téléchargez le bulletin mi année 2024](#)

L'adhésion se fait à l'année civile (janvier-décembre).

**Pour une 1ère adhésion, vous ne payez que les
mois restant pour l'année 2024 (chèques,
virements, prélèvements automatiques...)**

Vous recevrez un reçu fiscal en janvier 2025 pour déduire 66% de la somme de vos impôts.



Vieille Bourse du travail

Place Léon Jouhaux

CS 20540 13232 Marseille Cedex 01

Tél : 04.91.00.34.22 / 07.62.54.13.13

email : contact@snudifo13.org

